

# Autonomie, esthétique et biologie Chez Kant

## Autonomy, biological and esthetic way of Kant

Dr. Kahouach Nawel

Université de Gafsa  
Tunisie

[Nawelkahouah12@gmail.com](mailto:Nawelkahouah12@gmail.com)



# Autonomie, esthétique et biologie

## Chez Kant

Dr. Kahouach Nawel

### Résumé:

Examiner la question de l'autonomie selon Kant, est une question d'une autonomie esthétique, semble chose connue. Il s'agit d'étudier cette question dans sa dimension esthétique et biologique comme dans deux approches qui se complètent dans la mesure où l'une peut être considérée comme fondement pour l'autre, et se présente comme une question qui n'est pas suffisamment traitée. Dans cet article nous allons nous intéresser à la question de l'autonomie de l'esprit, chez «le philosophe de la critique d'Emmanuel Kant».

L'autonomie dans son expression esthétique, porte sur le goût et sur le génie, pour cette raison nous allons, consacrer notre première étude au premier apport (le goût), puis, nous allons nous intéresser au deuxième apport; (le génie).

**Les mots clé:** l'autonomie, la création artistique, l'esthétique, la biologie, la nature.

### Abstract:

We are interested in this article in studying the important of esthetic and biological autonomy in philosopher of Emmanuelle Kant way in clarifying the concepts of this esthetic philosophy as foundation of biological philosophy.

That is the real way of Kant that he used the concept of genies and gout. We required this convergence of the esthetic and biological sphere by standing firstly, on the definition of biological autonomy, and when defining esthetic autonomy on a secondly way. This is due to the importance of these concepts in this study.

**Key words:** Autonomy, Biology, esthetic, creation of art, philosophy.

## 1–Introduction:

Nous allons scruter dans cet article, la question de l'autonomie de l'esprit chez Kant, en montrant qu'elle s'agit dans son expression esthétique et biologique se complète. Où l'un peut représenter un fondement pour l'autre. L'autonomie de l'esprit chez le philosophe «Emmanuel Kant» dans le *Troisième Critique* est liée principalement à deux facultés spécifiques de la création artistique et du jugement qui sont «le goût» et «le génie». A travers ces deux talents de l'artiste, Kant montre que l'homme peut juger la nature différemment. Il peut aussi établir la différence entre une création artistique et une autre que ne l'est pas comme la création mécanique ou naturelle. Ceci nous amène à clarifier que Kant trace la différence entre les œuvres de la nature et les œuvres artistiques. Il marque aussi les limites entre une création purement plastique est une autre qui peut être technologique ou mécanique. Ce dernier qui demande un grand apprentissage et une connaissance précise. L'autonomie dans son expression esthétique chez Kant, porte sur le goût et sur le génie, pour cette raison, nous allons consacrer notre première étude sur le goût, puis, nous allons s'intéresser au deuxième apport; le génie. En fait, si le génie est une faculté de production, selon Kant, le goût, en revanche, représente une faculté de juger. Ainsi, nous allons nous intéresser en premier lieu, à la faculté de juger de l'artiste en posant la question suivante: Le goût peut-il-être une faculté autonome selon l'approche de Kant?

## 2–L'autonomie du goût chez Kant:

Le goût est la faculté d'appréciation esthétique. Il se manifeste suivant dans la simple forme d'un jeu réciproque des facultés: jeu de l'imagination dans sa liberté et de l'entendement dans sa légalité, la première comme faculté d'intuition et la deuxième comme faculté de conception. Le jugement sur le beau se fonde, alors, sur ces conditions subjectives.

À savoir que le goût, d'une part, il prend la forme d'une appréciation et d'autre part, il prend la forme d'une différenciation. Ce sont deux facultés qui diffèrent l'une de l'autre. La première faculté, qui prend la forme d'une appréciation, le philosophe la nomme «un goût empirique». Ce dernier ne peut pas conduire à un jeu libre des facultés de l'esprit et ne peut pas aboutir à une production artistique. Dans ce cas l'esprit reste passif. Si ce dernier est loin de lui confier une vie active au niveau de ses facultés. Par contre, l'autre est spéculatif et actif. Toute l'attention est accordée au goût spéculatif.

L'œuvre d'art est en effet, une production de l'artiste par excellence. Par ailleurs, en abordant la question de la création artistique, Kant tient à établir une distinction rigoureuse entre la beauté artistique et la beauté naturelle. En effet, il existe une différence entre les deux sortes de beauté qui est la présence d'une volonté créatrice et productrice concernant la beauté artistique et son absence dont on parle de la beauté naturelle. Cette volonté humaine est douée de deux facultés particulières qui ne sont que le génie d'une part et le goût d'autre part. Mais il faut préciser qu'il y a aussi une deuxième différence, celle de la perfection. Kant à son tour, avance de donner une définition précise de la perfection d'un objet: «Puisque l'harmonie du divers en une chose avec une distinction interne de celle-ci en tant que fin constitue la perfection de la chose»<sup>1</sup>

Grâce à son imagination qui s'efforce de rivaliser avec la raison, l'artiste est capable de créer l'objet dans toute sa perfection, perfection qui n'a aucun exemple avec la nature. C'est ainsi que l'objet artistique, sa perfection marque sa différence avec l'objet beau de la nature. Cette beauté naturelle nous plaît non seulement en raison de sa forme extérieure, mais aussi pour sa forme intérieure. Ce qui fait qu'elle suppose le concept de quelque fin, c'est la finalité téléologique et le jugement, dans ce cas, est conditionné. Par contre la beauté artistique nous réjouit dans la forme simple, donc ce qui est beau c'est ce qui plaît dans le simple jugement. Il faut tenir compte de la perfection de la chose. Cette condition n'est pas du tout nécessaire pour la beauté naturelle. Ce qui fait qu'il y a un lien nécessaire comme l'explique «Maurice. Nédoncelle», entre l'art et la perfection en terme esthétique est nommé la beauté<sup>2</sup>.

Grâce au goût de l'artiste et à sa faculté de juger, l'objet prend la forme parfaite par laquelle il devient communicable universellement. En effet, la seule condition nécessaire est pour donner la forme parfaite à l'objet sera le goût.

## **2-1- La vivacité de l'esprit et la création artistique:**

Le goût est le deuxième élément qui contribue à la production du beau. Sa collaboration se présente comme «régulateur», «ordonnateur» et «protecteur». Autrement dit, il montre à l'artiste à quel chemin doit-il suivre et quelle direction doit-il choisir. Il affirme: «Le goût, comme

---

1- Kant, Critique de la faculté de juger, tr. Philonenko, Paris, Puf, 2000., §48 p.142.

2- Maurice, Nédoncelle, Introduction à l'esthétique, Paris, Puf, 1953, p.40.

la faculté de juger en général, est la discipline du génie» «Il lui donne une direction»<sup>1</sup>. Ainsi, le goût n'est pas seulement une faculté de choisir, c'est aussi une faculté de décision et de direction. Ce sont les conditions même de sa vivacité et de l'autonomie de l'esprit. Au-delà donc, de la caractérisation empirique de la vie par le jeu ou encore par le mouvement volontaire, Kant a engagé la possibilité d'un discours en termes de réalisation de but. L'autonomie, subjective de l'artiste débouche sur la création artistique. La vie dans le sens biologique ne se manifeste pas seulement au niveau du mouvement corporel, mais plutôt dans la façon de se mouvoir. Cette dernière doit être ordonnée et organisée. Le goût est défini par Kant comme «la faculté de juger du beau». Il indique dans la troisième *Critique* deux caractéristiques du jugement de goût qui annoncent son autonomie à savoir l'universalité et la singularité. Le jugement esthétique n'est ni un jugement de connaissance ni un jugement pratique. Selon le philosophe, il faut exposer la valeur universelle d'un tel jugement. En effet, il réalise une sorte d'analogie entre le goût et l'idée «du sens commun a tout». Cette idée est fondée, selon son apport, à travers trois maximes: 1-Penser par soi-même 2-Penser en se mettant à la place de tout autre 3- Penser en accord avec soi-même<sup>2</sup>.

La première maxime est une pensée sans préjugés, elle met en valeur un raisonnement actif. Ce dernier n'a jamais passif dans le sens, de ne pas dépendre d'un autre jugement. Kant affirme «on appelle préjugé la tendance à la passivité et par conséquent à l'hétéronomie de la raison»<sup>3</sup>. La raison, ici, n'a pas besoin d'être dirigée par d'autre idée ni par d'autre jugement. Elle suit seulement ses idées. La seconde exprime une pensée élargie, qui et met en valeur un esprit ayant le pouvoir de se décentrer par rapport à lui-même et de donner à son jugement un porté universel. Le goût, exprime ainsi, un jugement universel sans concept. C'est la pensée conséquente.

En ce qui concerne la première caractéristique, il faut préciser que cette universalité est loin d'être fondée sur un ensemble des avis réunis. Pour Kant, elle doit être basée sur une autonomie de sujet<sup>4</sup>. En effet, le jugement esthétique peut être déterminé par le sujet lui-même. Ce dernier n'a aucun besoin de se renseigner sur le goût des autres. Son jugement

---

1- Kant, Critique de la faculté de juger, op.cit., §50, p.148.

2- Ibid., §40, p.127.

3- Kant, Critique de la faculté de juger, op.cit, §28, p.128.

4- Ibid., §31, p.117.

doit être *apriori*, mais sans concept. Il n'est pas un jugement de connaissance. C'est un jugement esthétique qui est relatif à la beauté et qui doit s'accorder nécessairement avec la manière de la saisir. Dans ce cadre, il affirme que «le goût ne prétend qu'à l'autonomie, faire de jugements étrangers les principes déterminants du sien serait de l'hétéronomie»<sup>1</sup>.

Parlant de la deuxième caractéristique, nous pouvons poser la question suivante: L'adhésion de la satisfaction de l'autre peut-elle exercer une influence sur mon plaisir et ainsi sur mon jugement esthétique? Kant répond «jamais ce qui a plu à un autre ne saurait servir de fondement à un jugement esthétique» l'assentiment d'autrui ne peut pas constituer une raison démonstrative valable pour un jugement sur le beau. Le jugement de goût n'est pas un jugement logique par lequel les comparaisons sont possibles à l'aide des raisons démonstratives. Selon ce philosophe, il n'existe aucune raison démonstrative empirique pour imposer le jugement de goût. Pour cette raison, le jugement de goût ne peut pas être fondé ni sur une réunion des avis diverses, ou sur des différents sentiments. Il doit selon lui «(… ) Reposer sur son goût propre» cette appréciation esthétique ne peut être que singulière «Le jugement de goût est absolument toujours énoncé comme un jugement singulier à propos d'un objet». Ces deux caractéristiques (l'universalité et la singularité) présentent la principale raison pour laquelle Kant a désigné cette faculté précisément par le nom de goût. L'autonomie dans son expression esthétique implique l'idée d'un sujet qui pense la nature conformément à soi-même dans un jeu libre des facultés. Il s'agit un jeu de l'imagination dans sa liberté et de l'entendement dans sa légalité. Alors, comment se manifeste-t-elle l'autonomie dans son porté biologique?

## **2-2- L'autonomie dans sa portée biologique:**

La beauté naturelle incite à la réflexion et la médiation, elle fait entrer l'homme dans un jeu immédiat de réflexion et d'imagination sans aucun intérêt. Or, il faut préciser que selon l'approche kantienne, la beauté naturelle exige le concept de quelque fin. Dans ce cas, il est évident de s'interroger sur l'intérêt kantien de cette supposition : qu'est-ce qu'il entend Kant par « le jugement sur la beauté de la nature suppose quelque fin»? quelle est la nature de cette finalité?

---

1- Ibid., §32, p.118.

Kant examine dans la partie esthétique de la *Critique* de la faculté de juger l'autonomie de l'esprit selon deux axes différents de subjectivité : le goût et le génie. L'autonomie subjective se manifeste dans les deux dimensions de la faculté esthétique: celle de l'esthétique non pure et celle de l'esthétique pure. C'est la raison pour laquelle il faut répondre à deux questions: Qu'est-ce que la faculté esthétique pure? Qu'est-ce que la faculté esthétique non pure?

L'esthétique pure est une esthétique qui ne suppose pas le concept de quelque fin mais, il peut présupposer le concept de ce que l'objet doit être. La beauté de cette espèce est une beauté libre qui n'existe que par elle-même. C'est la beauté artistique, qui repose sur la production humaine pure. En fait, elle est nommée comme «l'art esthétique». Chaque beauté peut être jugée différemment. La beauté des arts plastiques sont jugées à partir d'un jugement réflexif. D'autres types d'objets présuppose un jugement selon l'utilité et/ ou la jouissance. Ce type de beauté est une beauté conditionnée. Elle présuppose le concept de quelque fin. L'esthétique qui lui correspond est une esthétique non pure. La beauté conforme à ce type d'esthétique est nommée la beauté adhérente. Les objets beaux conformes à une telle esthétique sont par exemple la beauté de l'homme, de la femme ou de l'enfant, d'un cheval, d'un édifice (église, palais, arsenal ou pavillon), cette espèce de beauté dépend d'un concept, celui de la finalité de l'objet. En ce qui concerne les objets de la nature comme les êtres organisés (de l'homme, de la femme ou de l'enfant, d'un cheval), ils postulent le concept d'une finalité qui n'est que téléologique. Quant aux autres objets, ils proposent le concept d'une finalité qui varie selon l'objet. Or, l'esthétique pure ou l'art esthétique présuppose le génie et le goût comme des dispositions subjectives de la vie intérieure où se manifeste la règle qui permet de réfléchir sur l'objet. Le goût et le génie constituent ensemble l'autonomie de l'esprit au niveau de ses représentations esthétiques. Or, la nature, selon Kant elle est aussi autonome que l'esprit humain, elle est capable d'engendrer la beauté. Elle peut produire d'une façon libre et autonome des formes naturelles (des êtres vivants) d'une belle manière. Kant affirme «on peut bien penser, sans rien retirer au principe téléologique qui permet de juger de l'organisation que la beauté de fleurs, des plumes d'oiseaux ,des coquillages ,aussi bien selon leurs formes, que leurs couleurs peuvent être attribuée à la nature et au pouvoir qu'elle

possède de produire librement des formes d'une manière esthétique et finale par le fait de retenir la matière nécessaire à l'organisation»<sup>1</sup>.

L'autonomie dans sa portée biologique est alors l'expression d'une distanciation par rapport aux explications mécanistes. Ces derniers sont des explications réductionnistes de la nature qui la réduit à une simple automate. La matière a une tendance de se transformer d'une façon autonome sans recourir à une cause extérieure. Elle a sa capacité de création en elle-même. Le principe téléologique comme étant un principe de réflexion sur l'organisation interne des êtres vivants, peut servir aussi comme fondement de la réflexion esthétique. L'harmonie et l'organisation biologique du vivant peuvent constituer une condition nécessaire de notre satisfaction esthétique. Kant écrit «Sans doute dans l'appréciation des objets de la nature surtout de ceux qui sont animés, par exemple l'homme, un cheval, on a l'habitude de considérer aussi la finalité objective, afin d'en juger la beauté»<sup>2</sup>. Dans un jugement de goût sur la beauté de la nature ne nous prenons pas en compte seulement la simple forme de l'objet, mais aussi l'harmonie interne de sa forme. Kant expose un exemple, celui d'une belle femme en disant «Voici une belle femme, on ne pense en fait rien d'autre que ceci: dans sa forme la nature représente d'une belle manière les fins de la constitution féminine»<sup>3</sup>. Notre jugement sur la beauté naturelle est alors influencé par un autre concept celui de la finalité objective réelle. Dans ce cas, il convient -selon Kant- de faire attention au fait qu'il ne peut pas être une question de jugements esthétiques purs, puisque dans un tel jugement il faut prendre comme exemple seulement les objets de beaux-arts. En revanche, la beauté naturelle est un jugement esthétique non pur puisqu'elle suppose le concept d'une fin. Kant le nomme un jugement esthétique logiquement conditionné. Dans un tel jugement «la nature n'est plus jugée comme ayant l'apparence de l'art, mais plutôt elle est réellement de l'art. La nature est un art puisque c'est elle, cette fois-ci, qui forme et transforme la beauté interne de l'Homme ou d'un Animal. Le jugement sur la beauté dans ce cas n'est que téléologique.

---

1- Kant, Critique de la faculté de juger, §58, p.17.2

2- Ibid., §48, p.142.

3- Ibid.,

Un tel jugement n'est pas un jugement de goût, puisque le jugement téléologique sert de fondement et de condition pour le jugement esthétique. En fait, le jugement esthétique doit tenir compte du jugement téléologique»<sup>1</sup>.

En nous inspirant de «Demander -dit Kant- si dans une œuvre d'art il importe plus que se montre le génie ou le goût»<sup>2</sup>, nous passons au paragraphe qui suit, pour examiner l'autonomie de l'esprit au niveau du génie.

### 3–L'autonomie de l'esprit au niveau du génie:

#### 3-1- Définition du génie:

Pour dégager la notion de l'autonomie à partir de cette faculté, il est nécessaire avant tout, de dégager la définition du génie.

Le génie dont le terme dérive de latin «genisus» signifie l'esprit particulier. C'est une faculté naturelle et un talent qui caractérisent certaines personnes. «Par talent -Kant écrit- on entend cette supériorité de la faculté de connaître, qui ne dépend pas de l'instruction mais de la disposition naturelle du sujet .Ce sont l'esprit productif la sagacité et l'originalité dans la pensée»<sup>3</sup>. Dans *l'Anthropologie du point de vue pragmatique*, Kant expose trois sortes de talents : premièrement; l'esprit productif qui spéculé, deuxièmement la sagacité qui est un don d'examen, et enfin, l'originalité dans la pensée qui est le pouvoir de connaître, il affirme: «Le génie d'un homme est l'originalité exemplaire de son talent»<sup>4</sup>.

Il tient à montrer que ce mot «génie» ne signifie pas seulement les dons naturels d'une personne, mais la personne elle-même. A travers une comparaison entre celui qui invente et celui qui découvre, Kant explique que le talent d'inventeur s'appelle le génie. Par contre, le talent d'un découvreur est appelé un talent d'imitateur, le nom de génie ne peut lui être appliqué. Ce qui fait que le génie est une personne exceptionnelle, capable de créer quelque chose. Il affirme que la même chose dans *La critique de la faculté de juger* est de montrer que le génie est totalement opposé à l'esprit d'imitation. Si l'imitation révèle un esprit passif emprisonné dans des limites, le génie, en revanche, dévoile un esprit créatif qui est plein de

1- Ibid., §48, p.143

2-Kant, *Anthropologie de point de vue pragmatique*, op.cit., §68, p.94.

3- Ibid §54, p.85.

4- Ibid., §57, p.88.

vivacité et qui tend à dépasser l'habituel, le répétitif et le stagnant. Il oppose nettement au génie en tant qu'esprit original ou esprit particulier et d'esprit d'imitation auquel suffisent l'effort et l'application<sup>1</sup>. Daniel Dumouchel, affirme que cette originalité et singularité du génie reflète une sorte de nouveauté par rapport à la règle: « La production de l'objet par l'application suppose l'apprentissage d'une règle, qui est toujours intimement liée au fait d'imiter, tandis que le génie présuppose toujours un saut et pour ainsi dire une nouveauté par rapport à la 'règle' »<sup>2</sup>. Ce saut que parle Dumouchel, est au niveau des règles, des lois et des principes, c'est lui qui constitue le principe de vie du génie et qui marque son originalité. Cette nouveauté n'est-elle pas l'âme de l'œuvre? Cependant, esthétiquement, l'âme prend le sens d'un principe qui pousse l'esprit à être actif. C'est le principe vivifiant de l'imagination. Il déclare: «L'âme, en un sens esthétique, désigne le principe vivifiant en l'esprit»<sup>3</sup>. Le génie est ainsi le seul qui a le pouvoir de produire les objets beaux. Miklos Vetö affirme à ce propos: «Sans doute, le génie par excellence est l'artiste»<sup>4</sup>, Kant, quant à lui, écrit: «Le génie est l'originalité exemplaire des dons naturels d'un sujet»<sup>5</sup>.

### 3-2- La distinction entre génie et goût:

Kant établit une distinction entre le goût et le génie. Le génie représente la faculté de production des objets de beaux-arts. En revanche « le goût n'est qu'une faculté de juger, et non une faculté productive »<sup>6</sup>. C'est une distinction de fonction et de caractéristique. En effet quelqu'un qui a du goût peut ne pas être un génie, et un génie qui ne peut avoir pas de goût. Kant écrit «Dans une œuvre [...] d'art, on peut percevoir du génie sans goût, comme dans une autre on trouvera du goût sans génie»<sup>7</sup>. Par ailleurs, il montre qu'il y a des gens ayant une sorte d'inspiration interne, trouvent un essor pour l'esprit et pour son maintien dans le domaine des idées et des expressions esthétiques relatives à cette condition seulement l'homme devient un modèle. Autrement dit, l'homme comme génie est « l'originalité exemplaire de son

---

1- Daniel Dumouchel, Kant et la genèse de la subjectivité esthétique, France, Vrin, 1999, pp.214 -215.

2- Ibid.

3- Kant, Critique de la faculté de juger, op.cit., §48, p143.

4- Mikos Veto, Kant à Schelling les deux voies de l'idéalisme allemand, op.cit., p.237.

5- Kant, Critique de la faculté de juger, op.cit., §49, p.147.

6- Ibid., §48, p143.

7- Ibid.,

talent», on appelle, dès lors, génie un esprit qui possède des dispositions naturelle esthétique, scientifique ou autres. Ce concept n'identifie pas seulement les dons naturels, mais aussi, la personne elle-même, comme Léonard de Vinci. Une telle personne est un génie dans de nombreux domaines. Ce qu'invente, le génie n'est pas du tout connu avant. Or, ce qu'on découvre est toujours considéré comme existant déjà. Ce que veut dire que le génie est quelqu'un qui est unique.

Il semble que la nature du goût et du génie est différente mais il y a selon Kant une façon de démontrer que l'imagination ne diffère pas essentiellement de l'entendement, puisque toutes les deux appartiennent à un même sujet (l'artiste, le génie). Si la finalité de l'esthétique pure est esthétique, en revanche, la finalité de l'esthétique non pure est loin d'être esthétique.

### **3-3- Le goût et le génie relevant l'autonomie de l'esprit au niveau de ses représentations esthétiques:**

Kant admet l'accord réciproque de ces deux facultés (l'imagination et le goût) comme le fondement du plaisir qui est ainsi le résultat d'un jeu équilibre entre les deux facultés de l'esprit. Autrement dit, le plaisir ne provoque pas le jeu, il est au fondement du jeu. Il est ainsi le résultat d'un jeu harmonieux et équilibré et non pas le résultat d'un jeu troublé et désordonné, c'est un jeu entre deux facultés qui diffèrent l'une de l'autre mais qui se complètent. En effet, il est le résultat d'une telle condition subjective. C'est de cette façon que fonctionne le goût. Dans cette optique, Kant donne une autre définition de la vie subjective, celle de la réalisation d'un but. En effet, le jeu de la vie subjective ne se fait pas arbitrairement, sinon c'est du désordre. Or, la vie de l'esprit est caractérisée par l'ordre, l'organisation et l'harmonie. Celle-ci est au fondement de la création artistique. Sans cette harmonie on ne peut pas avoir une œuvre d'art mais quelque chose d'autre. Son but est esthétique, par conséquent, elle doit être parfaitement réalisée. C'est une création purement humaine. En effet, on ne peut pas parler d'une «esthétique pure» sans parler des beaux-arts. Ce sont les beaux-arts qui représentent « l'art esthétique» ou encore l'esthétique pure ou les «arts libres».

Si la poésie, par exemple, est considérée comme étant un art de parole représentant un jeu de l'esprit. Un tel jeu procure, non pas seulement de plaisir mais aussi une extension au niveau de l'imagination et une rigueur au niveau de l'entendement. Or, l'éloquence, bien qu'elle soit un art de la parole, elle exige un travail. Cette poésie exige un jeu des facultés et un plaisir, l'éloquence, en revanche demande un vrai effort. Le jeu, est un jeu qui procure du plaisir et

elle ne demande pas à l'esprit que d'être spontané et libéré de toutes sortes de contraintes. En effet, ce jeu spontané et libre de l'entendement et de l'intuition est une condition préalable à la production artistique. Kant selon lui « L'union et l'harmonie des deux facultés de connaître, de la sensibilité et de l'entendement, qui ne peuvent certes se passer l'une de l'autre »<sup>1</sup>. Ces deux facultés relèvent l'autonomie esthétique de l'artiste.

#### 4– Conclusion:

Examiner la question de l'autonomie selon Kant, notamment l'autonomie esthétique, semble à notre égard une chose connue. Cette question envisage d'étudier l'autonomie dans sa dimension esthétique et biologique dans deux approches qui se complètent où l'une peut être considérée comme fondement pour l'autre, semble une question qui n'a pas suffisamment traitée. Dans cet article, nous avons étudié la question de l'autonomie de l'esprit, chez Kant. L'autonomie de l'esprit chez ce philosophe dans le *Troisième Critique* est liée principalement à deux facultés spécifiques de la création artistique et du jugement qui sont «le goût» et «le génie». A travers ces deux talents, le philosophe, montre comment l'homme peut juger la nature comme créateur du beau. Or, ce jugement ne peut être que conditionné. Puisque la nature ou plus précisément le vivant est organisé biologiquement et ou morphologiquement d'une belle manière ainsi qu'esthétiquement. Sa forme extérieure et intérieure n'est qu'un indice d'une organisation extérieur à lui. Ceci a conduit Kant à clarifier, aussi, la différence entre une création artistique et une autre que n'est pas comme la création mécanique ou naturelle. Ceci nous amène à déduire que Kant trace la différence entre les œuvres de la nature et celles de l'art. Il marque aussi les limites entre une création purement plastique est une autre qui peut être technologique ou mécanique. Ce dernier exige la connaissance et l'apprentissage. Dans la nature, l'autonomie de l'esprit dans son porté biologique (téléologique) peut être le fondement d'un jugement esthétique. Dans la production mécanique, le jugement de l'utilité peut être le fondement pour un jugement esthétique d'un objet. C'est seulement dans la production artistique tel que les beaux-arts ( la peinture par exemple), le jugement esthétique peut être comme fondement.



---

1- Kant, Critique de la faculté de juger, op.cit., §48, p143.

## 5–Bibliographie:

- 1- Dumouchel. Daniel, *Kant et la genèse de la subjectivité esthétique*, France, Vrin, 1999.
- 2- *Emmanuel Kant, Critique de la faculté de juger*, tr. Philonenko, Paris, Puf, 2000.
- 3- *Emmanuel Kant, Ecrit sur le corps et l'esprit*, tr. Chamayou, Paris, Flammarion, 2007.
- 4- *Emmanuel Kant, La philosophie de l'histoire*, tr. Piobetta, Paris, Aubier, 1947.
- 5- *Emmanuel Kant, Première introduction à la critique de la faculté de juger*, tr. Guillermit, Paris, Vrin, 1997.
- 6- Jacob. Pierre, *L'intentionnalité, problème de la philosophie de l'esprit*, Paris, Odile Jacob, 2004.
- 7- Jean, Petitot, *Morphologique et esthétique*, Paris, Puf, 2004.
- 8- Ledantec Félix, *Théorie nouvelle de la vie*, Alcon , Paris ,1996.
- 9- Longuenesse. Béatrice, *Kant et le pouvoir du juger*, Paris, Puf, 1993.
- 10- Louis Guillermit, *L'élucidation critique du jugement de goût selon, C.n.r.s.*, Paris, 1986.
- 11- Makowiak. Alexandre, *Kant, l'imagination et la question de l'homme*, Grenoble, Jérôme, 2009.
- 12- Malabou, Catherine, «Une seule vie, Resistance biologique, résistance politique», p.30-40, *Nouvelle politique du vivant*, Esprit, N°411 janvier, 2015.
- 13- Maurice, Nédoncelle, *Introduction à l'esthétique*, Paris, Puf, 1953.
- 14- Mayr. Ernst, «the idea of teleology, journal of History of Idea», 53, lpp.117-135, 1992.
- 15- Mclaughlin. Peter, *Kant's critique of teleology in biological explanation, antinomy and teleology*, Queenston (Canada), E. mellen press, 1990.
- 16- Renaut. Alain, « Présence contemporaine du kantisme», pp.31-47, *Kant actuelle*
- 17- Ronsard. Pierre, «le vivant, le vivant veut», pp.115-225, Roselyne Dégrement, *La philosophie de 32notions*, Paris, Ellips, 2014.
- 18- Schrader. George, «Status of teleological judgement in the critical philosophy», *Kant studien*, (1953-54), pp.204-234.
- 19- Serres. Michel, *Le contrat naturel*, éd Bourin, pp.58-59, in *la connaissance du vivant de Marie Rose Faure*, Paris, Ellipses, 1995.
- 20- Singer. Charles, *Histoire de la biologie*, Paris, Payot, 1934.

- 21- Spencer. Herber, *Principe de biologie*, tome I, Paris, L.G.B, 1877.
- 22- Stéphane Afeissa. Hichem, «l'unité du monde et les voies de la causalité» : une étude des écrits et des cours de la période précritique de Kant, Kant- Studien, De Gruyter, Heft 2, Paris, 2009.
- 23- Taminioux Jacques, «Des interprétations de la *critique de la faculté de juger*», Actes du congrès d'Ottawa sur Kant, Ottawa, éd Université Ottawa, 1976, p.p. 124-142.
- 24- Vayss. Jean-Marie, *Kant et la finalité*, Paris, Eellipses, 1999.
- 25- Vetö. Miklos, *De Kant à schelling les deux voies de l'idéalisme allemand*, Million, 1998.
- 26- Vincenti. Luc, *Education et liberté Kant et Fichte*, Paris, Puf, 1992.
- 27- Weil. Eric, *Problèmes Kantiens*, Paris, Vrin, 1970.
- 28- Worms. Frédéric «Pour un vitalisme critique» pp 15 -29, *Nouvelle politique du vivant*, Esprit, N411 janvier, 2015.
- 29- Worms. Frédéric, «Vie et liberté (entre le vivant), pp22-29, in Esprit, *Nouvelle politiques du vivant* N°411 janvier, 2015.